



Avril 2022

FOUESNANT

LES GLÉANAN

magazine

4

Pourquoi Fouesnant ?

**MARC
GLÉONEC**

12

Grand format

BUDGET

24

Découverte

**MARCEL
PROUST**

Fouesnant
les Gléan

www.ville-fouesnant.fr

Sommaire

- 3. ZAP
- 4. POURQUOI FOUESNANT ?
MARC GLÉONEC
- 6. ACTUS
- 11. UN CAFÉ AVEC...
MARION QUERELLOU
ET MARIE-YVONNE JOUAN
- 12. GRAND FORMAT
- 18. ARRÊT SUR IMAGES
- 20. EN COMPAGNIE DES...
COMITÉS DES FÊTES
- 22. CULTURE
- 24. DÉCOUVERTE
MARCEL PROUST
- 25. À VOTRE SERVICE
PRÉVENTION SOLEIL
- 26. CCPF
- 27. TRIBUNES



Édito

Ce magazine du mois d'avril est traditionnellement consacré au budget de l'année. Mais avant de vous présenter nos projets, je souhaite exprimer notre soutien au peuple ukrainien qui défend avec courage les valeurs de la démocratie. La ville de Fouesnant s'est naturellement portée candidate pour accueillir des réfugiés à l'Agrocampus de Beg-Meil. La collectivité s'est mobilisée pour mettre en œuvre toutes les modalités nécessaires pour une installation dans les meilleures conditions. Je salue la grande solidarité des Fouesnantaïes qui s'est exprimée envers la population ukrainienne et je remercie toutes les personnes et entreprises qui ont effectué un don, matériel ou financier, ainsi que les bénévoles qui nous accompagnent.

Le contexte actuel nous incite à rester humbles et soudés. La crise économique qui s'annonce risque d'être durable, et impactera chacun d'entre nous dans son quotidien. Dans cette situation, plus nous serons unis et solidaires, plus nous serons forts et en capacité de résister.

L'attractivité de notre territoire n'est plus à démontrer, tant en ce qui concerne la fréquentation estivale que l'arrivée de nouveaux habitants. Le programme d'habitat que la Ville a mené ces dernières années et qui perdure en 2022 notamment avec Maner Ker Elo et Kerourgué, permettent l'installation de nouveaux foyers sur la commune. Cette attractivité fait notre force et soutien notre économie, les commerces, le secteur médical, les activités associatives...

Les engagements que nous avons pris pour cette mandature sont respectés, et la période complexe que nous vivons tous nous conforte dans nos décisions et nous incite à rester audacieux dans nos choix. Huit millions d'euros seront ainsi consacrés à l'investissement et permettront de réaliser des projets culturels, de solidarité, de valorisation de notre patrimoine, pour développer des services, en prenant en compte le changement climatique et l'évolution des modes de vie.

Les enjeux sont grands, mais nous sommes confiants dans nos valeurs et nos choix et plus que jamais déterminés à relever ces défis, pour le bien-être des habitants.

Vous retrouverez dans ce magazine les rubriques habituelles et je vous invite à lire tout particulièrement les pages 23 et 24, consacrées à l'écrivain Marcel Proust qui effectua un séjour à Beg-Meil en 1895.

Bonne lecture.

Roger Le Goff,
Maire de Fouesnant-les Glénan



BIENTÔT 16 ANS ? Pensez à vous faire recenser !

Pour s'inscrire aux examens et concours de l'État (permis de conduire, baccalauréat...), il est impératif de se faire recenser. Pour cela, vous devez vous déclarer en mairie et vous munir :

- du livret de famille,
- de la carte d'identité,
- d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Une fois que cette démarche est faite en mairie, une attestation de recensement signée par le maire vous sera délivrée en main propre quelques jours plus tard. Cette attestation de recensement vous permettra de vous inscrire aux examens.

Pour en savoir plus, consultez le site du service public : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F870>

Vous serez ensuite convoqué à une Journée Défense et Citoyenneté (JDC). **Pour en savoir plus, consultez la page Journée Défense et Citoyenneté du site du Ministère des Armées :**

<https://presaje.sga.defense.gouv.fr/>

Restrictions d'accès à l'île aux Moutons ET À L'ÎLOT DE LA CROIX AUX GLÉNAN



Rare site en France permettant la nidification de trois espèces de sternes (pierregarin, de Dougall et caugek) ainsi que du gravelot à collier interrompu et de l'huître pie, espèces sensibles au dérangement et donc protégées, l'île aux Moutons connaît des mesures de restriction afin de protéger cette faune fragile. Ainsi, du 1^{er} avril au 31 août, il est interdit d'y accéder et de circuler sur l'estran afin de préserver la tranquillité des sternes et des limicoles pendant leur période de reproduction. De même pour l'îlot de la Croix sur Saint-Nicolas, le domaine public maritime de l'ouest de l'île Cigogne et le nord-est de l'île de Penfret.

Pour en savoir plus, consultez le site de la Ville :

<https://ville-fouesnant.fr/preservation-des-especes-restrictions-dacces-a-lile-aux-moutons-et-a-lilot-de-la-croix-aux-glenan/>

100% DE MOUILLAGES ÉCOLOGIQUES AUX GLÉNAN ET DANS LA ZMEL DE MOUSTERLIN



La Ville de Fouesnant a remplacé la totalité de ses mouillages traditionnels par des mouillages de moindre impact aux Glénan et dans la ZMEL de Moustierlin.

36 lignes (bouées de surface et lignes d'amarrage) ont été installées dans la ZMEL (Zone de Mouillages et d'Équipements Légers) de Moustierlin ; 98 lignes aux Glénan dont les 8 lignes du chenal.

Leur atout : préserver les herbiers (habitat d'intérêt communautaire du titre de Natura 2000), puisque ces prairies sous-marines abritent une végétation et une faune riches et diversifiées. Ils contribuent à la fixation du fond marin et constituent des zones d'alimentation pour les poissons et crustacés, servent de nurserie et d'abri contre les prédateurs.

Cinq mouillages collectifs de moindre impact vont aussi être installés en test aux Glénan à partir de cet été. Chacun d'eux comprendra plusieurs anneaux, afin que 5 à 6 semi-rigides puissent s'amarrer en même temps. Ils permettront ainsi de limiter le « beachage » au tombolo en diminuant de fait les impacts sur l'estran, d'augmenter la sécurité aux abords des plages et de sensibiliser les plaisanciers à la protection de l'environnement.

Mairie de Fouesnant-les Glénan

Place du Général de Gaulle
Tél. 02 98 51 62 62
Horaires : du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
(18h le mercredi) et le samedi de 9h à 12h.
www.ville-fouesnant.fr
contact@ville-fouesnant.fr

Fouesnant Magazine, une revue d'information
éditée par la Ville de Fouesnant-les Glénan.
Place du Général de Gaulle
CS 31073 - 29170 Fouesnant-les Glénan
Tél. 02 98 51 62 62

Directeur de la publication : Roger Le Goff.
Rédaction : Hélène Berre, Peggy Hemon,
Caroline Pottier, Cécile Tabarly, Liliane Coquil.
Conception et réalisation : K unique, agence
de communication.

Routage : OCEA Routage.

Tirage : 11000 exemplaires.

Crédit photos : iStock, Ville de Fouesnant, CCPF,
K Unique, Fly HD, Claude Folgoas, Jumelage sportif
Fouesnant-Meerbusch, Jean-Baptiste Millot,
comité des fêtes du Cap-Coz, les Amis de Kerbader,
Sandrine Bourbigot, ASF, P. Dupont-Mouchet.

Dépôt légal : septembre 2018.

Si vous ne recevez pas le magazine de votre ville,
vous pouvez contacter le service communication :
communication@ville-fouesnant.fr

Des exemplaires de ce magazine sont à votre disposition
à la mairie, à l'Office Municipal de Tourisme et à l'Archipel.

Repères

1953

Naissance dans une très ancienne famille de Fouesnant. Le « gars du bourg » part à Nantes dans une école de mécanique. Sa guitare et ses crayons lui ouvrent des horizons de musique et de dessin.

1976

Retour au pays, travaille dans un bureau d'études avant de trouver sa voie dans la communication et l'édition.

1992

Participe à sa manière avec un premier livre "Le guide du cidre de Cornouaille" à l'aventure de l'appellation AOP Cornouaille et à la professionnalisation de la dégustation du cidre. Sensuivent de nombreuses causeries, conférences et participations à des concours, jusqu'au Québec, aux États-Unis, en Allemagne, Angleterre, Espagne, Italie etc.

2012

Publication des "Contes et histoires du pays du cidre" et création du blog www.macglego.com, un rare web-média cidricole francophone en ce temps.

2016

Président du Cidref. Infatigable promoteur de la qualité et de l'originalité du cidre cornouaillais.

2022

Écriture d'une réflexion sur le monde du cidre, "De quoi le cidre est-il le nom ?" À paraître dans le courant de l'année.

Mark

Gléonec

Mark Gléonec, ambassadeur réputé du cidre de Fouesnant et de Cornouaille, est le témoin privilégié de son histoire. Derrière son allure de barde se cachent un expert reconnu dans plusieurs pays et un homme d'une grande culture. Il est intarissable pour chanter les vertus et l'excellence des pommes de chez nous. Il raconte ici son enracinement et ses projets.

Pourquoi Fouesnant ?

« **N**é entre deux barriques de cidre, un pied dans un canot, un pied dans un sabot, comme bien des enfants de Fouesnant de ce temps je fréquente Penfoullic, tous ces lieux magnifiques en arrière du cordon dunaire et joue dans les vergers et autour des pressoirs. C'est donc tout naturellement que je participe activement à la création de la Nuit du cidre de la Forêt-Fouesnant.

Dans les années 80, je commence à fréquenter le Cidref (Comité cidricole de développement et de recherche fouesnantais et finistérien) où les Fouesnantais étaient nombreux au début de l'aventure. La suite est affaire d'amitié avec les cidriers cornouaillais qui deviennent des amis. À l'heure de la retraite c'est assez naturellement que j'y siége avant d'être sollicité pour le présider.

De 2014 à 2018, avec le soutien de la Mairie de Fouesnant et l'aide précieuse de Lucienne Moisan Le Goff, ancienne animatrice nature de la commune, j'ai entrepris un travail de détermination variétale sur les vergers de Penfoullic créés juste après l'ouragan de 1987 sous l'impulsion de Guy Rannou. Le verger de pommes à croquer abrite 68 arbres pour une trentaine de variétés et le verger de pommes à cidre 136 arbres pour une petite soixantaine de variétés. Ce travail consistait à observer le comportement des arbres avec : prise de photos, collectage audio et recherches documentaires. Tout cela constitue une authentique richesse patrimoniale qu'il est important de transmettre. À cette fin, il y a des livres, des conférences, des soirées contes, des chansons... Tout est bon !

Ici, et tout au long des côtes cornouaillaises, les cidriers cultivent l'excellence et ce n'est pas un hasard s'ils ont obtenu en 1996 la reconnaissance en Appellation d'Origine Protégée Cornouaille pour leur cidre, qui est toujours à ce jour le seul cidre Breton en AOP. Témoin et acteur de ce dynamisme cidricole, s'est ouvert il y a six ans à Quimper un bar à cidres, Le Sistrot, pionnier du genre.

2022 est une belle année. Le Cidref, historiquement soutenu et hébergé par la Chambre d'Agriculture du Finistère, voit son fonctionnement désorganisé par la régionalisation des Chambres consulaires. Les cidriers soucieux de faire revenir le siège de leur organisation au cœur de la zone cidricole, trouvent le soutien de la Communauté de Communes du Pays Fouesnantais afin de s'installer sur le domaine du Conservatoire du littoral à Penfoullic où son installation est programmée dans l'année. C'est également la création d'une Association de pomologie de Cornouaille, basée à Fouesnant. L'objectif est de transmettre un savoir attesté depuis plus d'un siècle de Pouldreuzic à Clohars-Carnoët. Le sujet en est la pomme, mais également la cerise, la poire, la nèfle, le coing... Cette association va nous permettre de vulgariser des savoirs culturels, les usages des fruits et la culture traditionnelle qui y est liée. Cela en lien avec le changement climatique à l'œuvre aujourd'hui car un verger traditionnel de haute-tige abrite jusqu'à 1 000 variétés d'insectes, 40 espèces d'oiseaux et de nombreux mammifères. Nous proposerons également de l'éducation au goût.

Ces initiatives sont d'autant plus opportunes que le cidre est aujourd'hui à la mode partout dans le monde, un phénomène qui a donné naissance à l'expression "Cider planet", la planète cidre. En un temps record, sommeliers et œnologues en sont devenus des spécialistes. Dans ce bouillonnement cidricole, le cidre doux-amer de Cornouaille, dont bien sûr celui de Fouesnant, est reconnaissable entre tous et constitue un exemple de longue tradition d'excellence. »

BIEN VIVRE ensemble

La Ville de Fouesnant-les Glénan est une commune où il fait bon vivre et qui se densifie depuis plusieurs années. Il est important de cohabiter les uns avec les autres, de faire attention aux autres, afin de bien vivre ensemble. Le bien vivre repose sur le respect mutuel, les relations bienveillantes, le bon voisinage, le respect sur la route, ainsi que le refus de s'ignorer ou de se nuire. Voici quelques rappels de comportements à adopter dans la vie de tous les jours, afin que tout le monde puisse cohabiter tout en s'assurant que sa liberté individuelle n'entrave pas celle des autres et partager harmonieusement ce beau cadre de vie.

À PIED



- Lorsque je circule sur une voie vélo et piétonne à la fois, je fais attention à ne pas gêner les vélos qui empruntent aussi cette voie. Ceux-ci peuvent signaler leur présence avec un avertisseur sonore, je me décale sur le côté droit pour les laisser passer. Si nous sommes un groupe de promeneurs, nous faisons attention de ne pas marcher en « troupeau » pour laisser passer les vélos qui peuvent ainsi doubler facilement.
- Avant de traverser la route sur un passage piéton, même si je suis prioritaire, je regarde bien à gauche et à droite et m'assure que les véhicules m'ont repéré avant de m'engager.
- Hors agglomération, je signale ma présence avec un gilet rétrofléchissant et fais bien attention à me positionner le plus possible sur la chaussée. Je marche dans le sens inverse de la circulation pour que les voitures qui me croisent arrivent d'en face.

- Si la chaussée est bordée de chaque côté par des voies cyclables, j'emprunte celle de droite, dans le sens de la circulation et respecte les feux de signalisation réglant la traversée des routes.
- En l'absence de pistes ou bandes cyclables, je circule sur le côté droit de la chaussée.
- Si je suis un enfant de moins de huit ans, je suis autorisé à emprunter les trottoirs, à condition de rouler à une allure raisonnable et de ne pas gêner les piétons.
- Dans les zones de rencontre, je ne circule pas à plus de 20 km/h et respecte la priorité du piéton.
- Dans les zones 30 et les zones de rencontre, je peux circuler dans les deux sens.
- Le casque est obligatoire si j'ai moins de 12 ans, conducteur ou passager.
- J'indique mes changements de direction en tendant le bras.
- Mon vélo doit être en bon état et visible.
- Hors agglomération, je dois être bien visible : gilet rétro-réfléchissant.
- En cas de regroupement de vélos, il est possible de rouler à deux de front, mais nous privilégions la file indienne. Si le groupe compte plus de dix personnes, nous devons le scinder.

À VÉLO



Lorsque je double un cycliste, je dois laisser une distance d'au moins 1 m en ville et 1,50 m sur les routes de campagne.

EN VOITURE



EN TROTTINETTE, ROLLER, SKATEBOARD

Ces modes de déplacement sont considérés comme piétons. Je dois donc utiliser les trottoirs pour circuler, à la vitesse du pas, emprunter les passages piétons et respecter les feux tricolores.



LES EPDM

(Engins de Déplacement Personnels Motorisés)

Trottinettes électriques, mono roues, hoverboards... Je peux rouler en ville sur les voies dont la vitesse maximale est de 50 km/h. Je peux également emprunter les voies cyclables. Je dois être équipé de feux de position avant et arrière, de dispositifs réfléchissants, d'un système de freinage et d'avertisseur sonore.



CHEZ MOI



Je fais en sorte de ne pas déranger mes voisins. Je suis vigilant quand je bricole ou jardine à l'aide d'outils ou appareils bruyants tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuse, bétonnière, perceuse, etc., je le fais les jours ouvrables entre 8h30 et 19h30, les samedis entre 9h et 19h et les dimanches et jours fériés entre 10h et 12h. Des dérogations exceptionnelles peuvent être accordées par la mairie s'il s'avère que les travaux considérés sont effectués en dehors des heures et jours autorisés. (Voir arrêté préfectoral N°2012-0244 du 1^{er} mars 2012 disponible sur le site de la Ville).

DEVANT CHEZ MOI

- Je taille ma haie, puisqu'en bordure des voies publiques, l'élagage des arbres et des haies m'incombe.
- Je balaye devant ma porte. L'entretien des trottoirs (balayage, désherbage, démoussage) m'incombe, que je sois propriétaire ou locataire. Je ne dois pas utiliser de produits phytosanitaires et je ne dois rien déverser qui risquerait de boucher les caniveaux et avaloirs.
- Je laisse le passage libre : les trottoirs sont réservés aux piétons. La largeur était au minimum de 1,40 m (elle peut toutefois être réduite à 1,20 m en l'absence de mur ou d'obstacle de part et d'autre du cheminement), je ne dois pas stationner mon véhicule ou déposer des encombrants qui gêneraient le passage.
- Je dépose mes poubelles au bon endroit et au bon moment. Le dépôt de bacs à ordures sur la voie publique en dehors des jours prévus de ramassage est interdit.



QUAND JE SORS

- Si j'ai un chien, je suis censé le tenir en laisse et avoir un sac à portée de main pour ramasser ses déjections lorsque je me promène. En plus de souiller l'espace public, les déjections sont une source de pollution.
- Je ne jette rien par terre. Un mouchoir met trois mois pour se désagréger, un mégot met entre un à deux ans, un chewing-gum en met cinq... Pour préserver l'environnement et garder un espace public propre, je jette mes déchets à la poubelle.
- Je n'inscris, ne graffe et ne tague rien sur le mobilier urbain. Je n'appose aucune affiche, autocollant, autres que ceux réglementaires ou nécessaires à la circulation sur la voie publique, excepté aux emplacements réservés à cet effet.





DE NOUVELLES POSSIBILITÉS POUR

vos demandes d'urbanisme

Les communes de plus de 3 500 habitants ont désormais, depuis le 1^{er} janvier 2022, l'obligation de pouvoir recevoir et instruire les dossiers de demande d'urbanisme par voie dématérialisée. À Fouesnant, depuis début 2021, une phase de test a été engagée en collaboration étroite avec quelques professionnels du secteur uniquement (notaires, architectes, géomètres). Désormais ouverte à tous, cette procédure de dématérialisation permet à tous les Fouesnantais ainsi que tous les professionnels qui le souhaitent, de déposer et suivre leurs dossiers d'urbanisme en ligne, à partir d'un guichet unique dédié, et ce, après la création d'un compte.

Cette démarche s'inscrivant dans les préoccupations économiques et écologiques nationales permet donc de limiter voire de s'abstenir de tous déplacements en mairie et de supprimer les envois postaux de dossiers papiers. Il n'en demeure pas moins que l'ensemble des pièces justificatives, requises pour un dossier d'urbanisme, sera exigé et devra être, de ce fait, inséré en ligne, depuis l'ordinateur des demandeurs.

Les différentes étapes d'un dossier d'urbanisme (instruction, demande de pièces complémentaires, décision...) pourront être suivies instantanément par l'utilisateur ou le professionnel ayant opté pour un dépôt de dossier dématérialisé.

Côté mairie, les agents municipaux

continuent de se former à ces nouvelles pratiques. Les outils de travaux ont été adaptés, de sorte d'assurer une meilleure fluidité entre les services (échanges dématérialisés avec les services de l'État, les services CCPF, ENEDIS...).

Au premier trimestre 2022, un tiers des permis de construire, un quart des déclarations préalables de travaux, et la moitié des demandes de certificats d'urbanisme ont été reçus de façon dématérialisée.

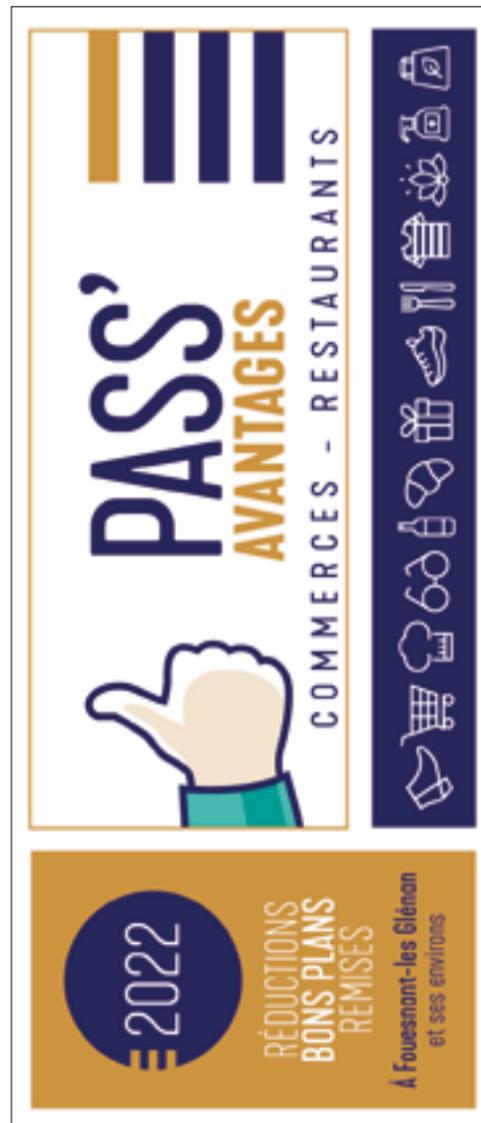
Pour autant, il est toujours possible de déposer votre demande d'urbanisme en mairie, au format papier. Le Pôle urbanisme reste à votre disposition pour vous accompagner dans votre projet, quel que soit la démarche envisagée.

Sur rendez-vous uniquement. Contactez le service urbanisme :
le lundi de 13h30 à 17h00, le mardi, mercredi et le vendredi de 8h30 à 12h00
de 13h30 à 17h00 et le jeudi de 8h30 à 12h00.
Tél. 02 98 51 62 94 / service-urbanisme@ville-fouesnant.fr
Plus d'informations : <https://ville-fouesnant.fr/demarches/urbanisme>



Profitez DES BONS PLANS !

Découvrez les réductions et remises offertes par les commerçants et restaurateurs fouesnantais dans ce chéquier Pass'Avantages proposé par l'Office Municipal de Tourisme. Ces offres sont valables jusqu'au 31 décembre 2022.



SOLIDARITÉ AVEC L'UKRAINE : MERCI !

La crise humanitaire qui touche la population ukrainienne depuis plusieurs semaines suscite un élan de générosité d'une grande ampleur de la part des Fouesnantais. Dès le début du mois de mars, une collecte a été organisée afin d'acheminer au plus vite du matériel de première nécessité et du matériel de secours. La commune accueille en outre une soixantaine de réfugiés ukrainiens sur le site de l'Agrocampus à Beg-Meil. Habitants et bénévoles ont fait preuve d'une grande solidarité, ils ont été nombreux à s'investir pour accompagner la logistique auprès des services municipaux. La Ville remercie toutes les personnes qui ont effectué un don ou qui se sont mobilisées. Nous vous proposons de découvrir ici deux initiatives locales pour venir en aide à ces populations fragilisées.



Sandrine Bourbigot : informer pour faire prendre conscience

Sandrine Bourbigot, journaliste pour des supports télévisuels (CNN...) ou de presse écrite (Le Figaro...) s'est rendue en Ukraine en mars dernier. Un voyage professionnel, mais également humanitaire. Elle a parcouru 2700 km en 48 heures en direction de Lviv, seule dans sa voiture remplie de dons. « Ces gens ont fui leur pays, mais ils ont surtout été chassés de chez eux, et c'est essentiel de les accueillir, qu'on fédère un élan de solidarité autour d'eux » souligne-t-elle. Animée par l'envie de faire connaître au plus grand nombre la réalité du terrain, elle veut aussi faire prendre conscience du drame humain qui se déroule sous nos yeux. « Ce qui frappe, c'est qu'en fait on ne voit pas la guerre à Lviv, mais on assiste à un véritable exode ».

Sandrine avait un contact en Ukraine avant d'arriver et tient à préciser : « Il est important de comprendre que toutes les initiatives ne sont pas toujours bienvenues et qu'il faut veiller, lorsqu'on se rend sur place, à ne pas gêner les organisations humanitaires déjà installées ».

Françoise Lecointre : à l'écoute des femmes

Françoise Lecointre exerce la profession de sage-femme à Fouesnant depuis 19 ans. Elle fait partie de l'ONG Actions Santé Femmes regroupant principalement des sages-femmes et gynécologues français qui mène depuis 2015 des opérations dans le monde entier, notamment sur des zones de conflits, pour apporter soins médicaux et écoute aux femmes. « Notre objectif est d'apporter une aide médicale mais surtout d'effectuer des missions de compagnonnage auprès des professionnels de santé afin de leur apporter les moyens de pérenniser notre action », souligne Françoise Lecointre. L'association est actuellement présente à la frontière ukrainienne avec un binôme sage-femme/gynécologue par rotations de 15 jours. Françoise doit quant à elle partir en mai. « Notre action sera de proposer une première consultation médicale, mais aussi une écoute auprès des femmes ukrainiennes qui passent la frontière et qui sont particulièrement fragilisées par la situation. » L'association a le projet d'aménager un camion en salle de consultation, qui lui permettra d'être plus mobile et réactive. Elle est à la recherche de dons ou de partenariats.

Plus d'informations : www.actions-sante-femmes.org





Rassemblement du Jumelage sportif en 2018

JUMELAGE SPORTIF

La fête des 50 ans en vue

En 1967 démarrait le jumelage entre les villes de Fouesnant et de Meerbusch. Cinq ans plus tard, les sportifs bretons et allemands commençaient eux aussi des échanges riches en convivialité, découverte de pratiques et culture. Une fête pour célébrer cinquante ans d'amitiés se prépare.

Si le comité de jumelage était précurseur en son temps, l'association du jumelage sportif l'était également, et elle a tenu bon ! « Elle est indépendante du comité mais lui est bien sûr très liée, explique Anne-Sophie Maquinghem, présidente depuis six ans. Elle fédère divers clubs fouesnantais : foot, basket, handball, karaté, judo, gym, tennis de table. Lors des précédentes décennies, le président Roger Jan et son homologue allemand, Hans-Otto Ziebarth, se sont démenés pour entretenir des rela-

tions fortes. Nous avons prévu de célébrer les cinquante ans en 2022, la crise sanitaire nous en empêche. »

Mettre en place un grand événement cette année semblait prématuré. Toutefois, une dizaine d'encadrants devrait se rendre à Meerbusch fin juin et en 2023, à l'Ascension ou à la Pentecôte, les Fouesnantais espèrent bien voir arriver un car rempli de jeunes de 11 à 15 ans !

« Nous souhaitons aussi rassembler les

“anciens jeunes” autour d'une grande rencontre sportive intergénérationnelle. »

Les séjours, qui font fi de la barrière de la langue, permettent de belles balades culturelles et des échanges sur les sports : « en karaté par exemple, nos clubs ont un style différent, ce qui fait aussi la richesse de cet échange. Et surtout, grâce à l'accueil dans les familles se créent des liens très forts. C'est sûr, le dernier soir, il y aura des larmes ! Vivement l'année prochaine ! »

AUX FOURNEAUX, les Fouesnantais !



Et si nous mettions en commun nos recettes ? Et si nous partageons notre passion pour les petits plats de Bretagne ou d'ailleurs, échangeons nos petits secrets de cuisine ? Le défi est lancé ! Un livre va voir le jour.

Le territoire fouesnantais est riche d'un formidable patrimoine culinaire : produits du terroir de qualité grâce à des agriculteurs engagés, chefs restaurateurs qui les subliment mais aussi habitants gourmets ou gourmants...

La Ville de Fouesnant-les Glénan souhaite le valoriser et fait appel à tous ! Le principe est simple : envoyer par mail ou par courrier une recette d'entrée, de plat ou de dessert, accompagnée d'une photo. Elles seront compi-

lées dans un livre de 240 pages.

« Cette initiative inédite en Bretagne vise aussi à resserrer les liens entre les habitants, à fédérer autour du plaisir du bien manger, commente Cécile Tabarly, pilote du projet mis en œuvre par le service communication. Elle va donner lieu à des partages d'expériences intéressants : qui n'a pas en stock une astuce de grand-mère, une recette inmanquable, une anecdote sur une saveur d'enfance ? Inutile de vous compliquer la vie, le livre se veut accessible à tous ! »

Vous avez déjà une ou deux idées en tête ? N'hésitez pas à les faire parvenir à la mairie : place du Général de Gaulle ou par mail : communication@ville-fouesnant.fr

Marion Querellou et Marie-Yvonne Jouan

« Une fois guérie, je me suis dit : à mon tour d'aider les autres ! »

3
QUESTIONS



Le don et le défi

Marion Querellou et Marie-Yvonne Jouan sont deux amies trentenaires, l'une Fouesnantaise, l'autre Rennaise. Elles ont en commun une grande générosité et de grands éclats de rire pour raconter leur aventure au Laponie Trophy, et promouvoir le don de moelle.

Qu'est-ce que ce défi ?

Le Laponie Trophy est un raid féminin et solidaire au cercle polaire : trois jours d'épreuves sportives, une formidable occasion de se dépasser mentalement et physiquement mais surtout de soutenir une cause que chaque binôme a choisie. Cela permet de la faire connaître, et de mobiliser des sponsors. Course, raquettes, vélo, parcours d'obstacles, ski de fond par moins 20 degrés... Nous y avons participé du 21 au 23 janvier 2022. Nous nous étions entraînées et avons terminé à une belle 29^e place sur 50, dans une ambiance bon enfant, plus joyeuse que compétitrice ! Nous avons récolté des fonds pour l'association rennaise Le Padel dans le sang, qui facilite la vie quotidienne des malades atteints de leucémie et aide la recherche.

Pourquoi y avoir participé ?

Marion : L'idée m'est venue en 2018 en regardant une émission qui présentait ce raid. Mon premier enfant venait de naître, c'était une manière de me lancer un nouveau défi et d'entraîner avec moi Marie-Yvonne, qui était alors en rémission de sa leucémie. Elle était dubitative... et m'a dit par la suite que j'avais mis la barre très haute pour elle ! Je crois que cet objectif lui a permis de se proje-

ter avec confiance dans un « après ».

Marie-Yvonne : On a découvert ma maladie subitement en 2017, juste après la naissance de mes jumelles. Ce fut un long parcours de plus d'une année de traitements et d'hospitalisations. Grâce à un don de moelle osseuse de ma sœur, j'ai pu bénéficier d'une greffe. La moelle osseuse produit l'ensemble de nos cellules sanguines. Une fois guérie, je me suis dit : à mon tour d'aider les autres ! Pourtant, je n'avais plus de muscles et les sports de neige, ce n'était pas mon truc... mais cette perspective de Trophy m'a donné un élan incroyable.

Quels enseignements en retirez-vous ?

Marie-Yvonne : Lorsqu'on vit des semaines en chambre stérile, presque coupé du monde, un ordinateur, un vélo ou un bon goûter égaient les journées... et ils m'étaient fournis par cette association, Le Padel dans le sang. Ainsi, des entreprises, des particuliers nous ont soutenues et nous avons récolté 4 000 euros, c'est une belle satisfaction. Ce défi m'a aussi permis de tourner la page de la maladie de manière positive.

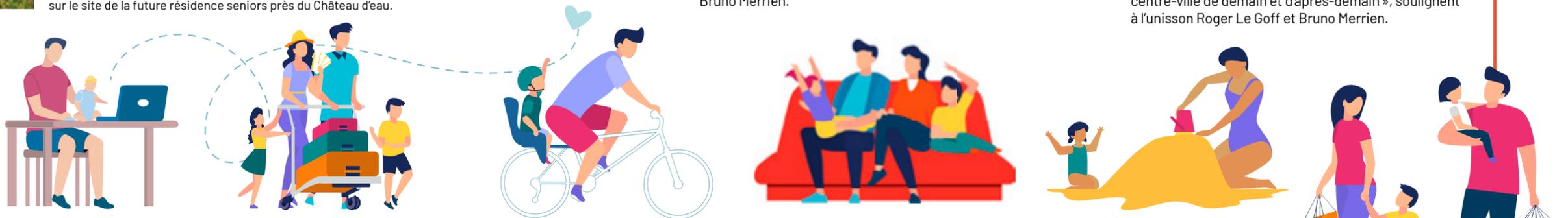
Marion : On peut, chacun dans sa vie, faire des choses hors du commun comme participer à ce raid... ou donner un peu sa moelle et sauver quelqu'un ! C'est très simple, et dans les trois quarts des cas il suffit d'une prise de sang. Mais les donneurs sont rares : un malade a seulement une chance sur un million de trouver un donneur compatible. Alors parlons-en !

> teamlesrennaises@gmail.com
facebook : [teamlesrennaises2021](https://www.facebook.com/teamlesrennaises2021)
[dondemoelleosseuse.fr](https://www.dondemoelleosseuse.fr)



De gauche à droite : Laurent Le Cain, Maxime Simon, Christine Jan, Gildas Cornec, Laure Caramaro, Roger Le Goff, Cécile Tabarly, Bruno Merrien et Rapahèle Potier sur le site de la future résidence seniors près du Château d'eau.

BUDGET 2022



Si l'année 2021 a été marquée par la crise sanitaire, elle fut révélatrice également de la grande capacité d'adaptation et d'agilité de la collectivité. Le bilan, très satisfaisant, illustre également la gestion à la fois rigoureuse et audacieuse qui a permis de maintenir l'investissement et le soutien aux activités locales. L'élaboration de ce budget 2022 s'inscrit dans la continuité de cette vision et des engagements pris par la majorité. Un budget dynamique qui se traduit par un fort investissement et une volonté affichée d'améliorer le cadre de vie de tous les habitants et de renforcer l'attractivité de la commune. Roger Le Goff, maire de Fouesnant, et Bruno Merrien, premier adjoint en charge des finances, dressent un bilan de l'année 2021 et présentent les projets de 2022.

2021 : L'ATTRACTIVITÉ FOUESNANTAISE désormais une évidence

L'année 2021 a été marquée par la poursuite de la crise sanitaire, mais elle a aussi mis en exergue la grande capacité d'adaptation et de mobilisation de la collectivité et une bienveillante solidarité. « Je citerai en exemple la mise en place du centre de vaccination à Bréhoulou qui a été une réussite et a rendu service aux habitants, grâce à l'implication de nos professionnels de santé, de nombreux bénévoles et de l'action des collectivités », souligne Roger Le Goff.

Autre fait marquant de cette année particulière : la forte attractivité du territoire, qui n'est plus à démontrer. Avec un million d'euros de droits de mutation, une année record pour Fouesnant, des projets immobiliers de tous ordres

(achat, construction, rénovation, projets publics et privés) et une excellente fréquentation estivale, le territoire s'inscrit dans une dynamique audacieuse.

« La période a été difficile, mais il faut aussi de l'audace et ne pas se replier sur soi-même, il faut avancer, c'est ce que nous avons fait en menant à bien les réalisations inscrites dans nos engagements de la mandature, notamment dans le cadre de la transition énergétique par exemple avec l'école de Kerourgué », souligne Roger Le Goff.

« Donner du cœur et de l'humain dans nos réalisations »

« Nous avons enregistré un niveau de droits de mutation historiquement

haut, jamais atteint, un autofinancement élevé, qui est directement mis au service de l'investissement et qui a permis la concrétisation de 6,2 millions d'euros de réalisations. Une excellente année à tous niveaux », note Bruno Merrien.

Cette gestion saine et solidaire a également permis le maintien de subventions aux associations, malmenées par la crise sanitaire, assurant ainsi la pérennité des activités. « La collectivité se doit de jouer son rôle auprès des associations dans des périodes compliquées telles que nous avons connues », insiste-t-il.

Roger Le Goff et Bruno Merrien sont unanimes, « l'année s'est achevée de la plus belle manière qui soit, avec le marché de Noël et la patinoire, qui ont permis à la population fouesnantaïse de se retrouver. Un beau moment amical et familial, et une belle réussite également pour les commerçants ».

UN INVESTISSEMENT très fort en 2022

Ce budget 2022 s'inscrit dans la lignée de la philosophie politique du mandat et se caractérise par un très fort investissement, près de huit millions d'euros, qui permettront de réaliser des projets dans le domaine culturel, de la solidarité, du patrimoine, de l'habitat et des services, toujours par le prisme du changement climatique.

« La période est complexe, la vie quotidienne doit rester attractive et pour cela il faut activer plusieurs leviers : la santé, l'éducation, la culture, les loisirs et les mobilités. Autant de services qu'il faut maintenir ou renforcer », souligne Roger Le Goff.

Cette ligne directrice se décline par le lancement d'un projet emblématique du mandat : le cinéma, qui s'inscrit de manière plus globale dans un élargissement de la politique culturelle. « Nous souhaitons ouvrir l'offre culturelle à un public plus large », explique Roger Le Goff. « Cet équipement qui se veut également de loisirs est un de nos engagements de campagne », rappelle Bruno Merrien.

FAVORISER L'ACCÈS AU LOGEMENT POUR LES JEUNES et créer de la réserve foncière pour l'avenir

« 2022 est une année importante au niveau cession de foncier. Nous nous sommes engagés sur des terrains communaux (Maner Ker Elo, Kerourgué...) pour répondre aux besoins des habitants », souligne Roger Le Goff.

« En effet, notre ville a une pression immobilière forte et nous favorisons ainsi l'installation de jeunes couples sur notre territoire », rajoute Bruno Merrien.

Ce budget consacre aussi une part significative aux acquisitions foncières destinées à des aménagements futurs. 1 million d'euros d'acquisitions est prévu, notamment dans le cadre de l'aménagement du centre-ville. « Nous pensons aux aménagements du centre-ville de demain et d'après-demain », soulignent à l'unisson Roger Le Goff et Bruno Merrien.

UN PLU en cours d'élaboration

Le PLU, document de planification et d'aménagement de l'espace pour le futur, est actuellement en cours d'élaboration. « Il prendra en compte toutes les nouvelles dispositions et s'inscrit dans le contexte de changement climatique. Ce sera un moment fort de cette année », précise Roger Le Goff.

LA HAUSSE DES CHARGES, un facteur impactant compensé par les produits liés à l'attractivité

Ce budget 2022 intègre aussi la hausse des prix, notamment celle de l'énergie.

« Le budget de fonctionnement de 14 millions d'euros est nécessairement impacté par la hausse des charges... mais aussi des produits ! La hausse des prix de l'énergie va nous toucher, de même que l'inflation, mais ces hausses sont compensées par les produits liés à l'attractivité du territoire », souligne Bruno Merrien.

DE LA PROXIMITÉ, et de la sérénité

La Ville a la volonté également de mettre les moyens nécessaires pour maintenir la sérénité attendue sur le territoire en matière de sécurité. Un poste supplémentaire de policier municipal a ainsi été créé. « Notre police municipale est une police de proximité qui connaît bien les familles et ce nouveau poste permettra de renforcer sa présence sur le terrain », relève Roger Le Goff. « Cela permet de maintenir un climat apaisé, en complémentarité avec les moyens numériques en place », renchérit Bruno Merrien.

QUELQUES CHIFFRES

14 M€ Fonctionnement	8 M€ Investissement
2,7 M€ Autofinancement	1,3 M€ Subventions d'investissement

La ville mène depuis plusieurs années une politique visant à améliorer le cadre de vie. Il ne s'agit pas uniquement d'embellissement, c'est tout ce qui touche à l'amélioration du quotidien pour les habitants, comme la santé, l'accès aux services, à la culture et aux loisirs, les écoles, l'accès au logement, les mobilités, les économies d'énergies, en s'inscrivant dans le contexte de changement climatique et la nécessité de revoir les modes de consommation et de déplacements.

L'EMBELLEMENT DE LA COMMUNE

au diapason

La Ville mène de nombreux projets en faveur de l'aménagement et de l'embellissement de la commune. Cela fait 20 ans cette année que la Ville participe au Label national de la qualité de vie du jury national des villes et villages fleuris. Un investissement récompensé par l'attribution du label 4 Fleurs renouvelé tous les 3 ans depuis 2010, une distinction Fleur d'or décernée en 2013 et un prix de la Créativité paysagère et Florale attribué en 2019.

L'investissement est important en 2022 pour l'embellissement avec 1 million d'euros destinés à la rénovation des voiries des lotissements existants, au maintien en bon état et à l'entretien profond des voiries communales. En plus de l'objectif d'embellissement du cadre de vie, la rénovation des voies est nécessaire pour la sécurité des usagers, par exemple : un important chantier va être mené au carrefour de l'allée des Mésanges qui va être entièrement revu afin de permettre une meilleure circulation et garantir une plus grande sécurité. Le talus sera complètement rabattu et l'emplacement du stop décalé à cet endroit. En face, un décrochage sera créé pour casser la vitesse des voitures. De nombreuses places de stationnement seront aménagées. Une partie de l'allée passera en sens unique afin de faciliter la circulation.

Enfin, une étude réalisée en 2021 a permis de revoir l'intégralité de la signalétique routière et touristique, devenue obsolète après 25 années en place. 400 000 euros seront consacrés au remplacement de tous les panneaux. Amélioration de la lisibilité, modernisation du graphisme, mise à jour des informations, et meilleure intégration dans le paysage (réduction de la pollution visuelle), les objectifs sont multiples et contribuent à rendre plus agréables les déplacements.



LOGEMENT pour tous

La commune mène une politique d'habitat qui vise à faciliter l'accès au logement à tous. Jeunes ménages, seniors, en location ou en accession, en pavillon ou en appartement, avec des bailleurs publics ou privés, l'offre est diversifiée et s'ouvre à toutes les catégories de population.

Les nouveaux usages des foyers (particulièrement en termes de mobilités et d'achats de proximité) sont également pris en compte. Ainsi, le parc locatif a été renforcé notamment avec les bailleurs publics et le centre-ville se densifie avec des projets de qualité en utilisant de façon économe les terrains existants. Les deux projets les plus emblématiques de cette année sont Maner Ker Elo avec Finistère Habitat, et Kerourgué avec Bretagne Ouest Accession, filiale de l'Opac. Les logements de l'impasse Armor avec Finistère Habitat seront livrés en 2022. Un autre projet va modifier la physionomie du centre-ville, avec de nouveaux logements et des commerces dans le bas du bourg.



UN PATRIMOINE à valoriser

Le patrimoine doit être certes maintenu en état, mais la municipalité souhaite surtout le valoriser afin de faciliter la transmission de l'histoire du territoire et maintenir son accès. Ainsi, les travaux de Fort Cigogne se poursuivent en 2022 pour la quatrième année de chantier (qui verra entre autres la rénovation de la tour amer) la restauration de la chapelle Sainte-Anne s'achève avec la rénovation des vitraux, et des études seront menées à l'église Saint-Pierre en vue de sa réhabilitation (le projet dans son ensemble porte sur le placître, le toit, la charpente, l'électricité et chauffage et le rejointoiement des murs).



UN ÉLARGISSEMENT

de la politique culturelle

La Ville dispose d'une offre culturelle déjà très riche avec le Pôle d'action culturel l'Archipel. Le Conservatoire, la Médiathèque, la salle de spectacles et enfin le 3^e lieu sont le cœur d'une politique culturelle affirmée, qui affiche une volonté d'ouverture à tous publics. L'implantation d'un cinéma s'inscrit dans la vision d'un élargissement de la politique culturelle fousnantaise.

La phase d'études entamée en 2021 se poursuivra en 2022. Le cinéma est un projet emblématique de la mandature. Il constitue un nouveau service pour les habitants. Situé en plein centre-ville, l'ensemble du projet s'inscrit ainsi dans le contexte de changement climatique en favorisant les déplacements doux et en limitant les déplacements vers d'autres villes. Ce nouveau pôle contribuera de plus à renforcer l'attractivité de la commune auprès de futurs habitants ou des visiteurs.



LES ACTIVITÉS ASSOCIATIVES

pérennisées et encouragées

Dans le contexte particulier des deux années touchées par la Covid-19, la Ville a maintenu son soutien au monde associatif durement impacté par la crise du fait de l'absence de manifestations ou d'activités. Ce partenariat s'exprime à travers l'accompagnement matériel et humain de la commune et également par le versement de subventions (150 000 euros en 2022) aux associations fouesnantaïses.

Ce soutien important de la commune durant ces deux années a permis d'assurer la pérennité des activités pour tous durant la période et aujourd'hui de pouvoir constater avec satisfaction que les associations reprennent l'organisation des nombreuses animations qui égayent le printemps et la saison estivale.



DES ACTIVITÉS NAUTIQUES POUR TOUS, *moteur de l'attractivité*

La Ville poursuit le partenariat avec le Centre nautique de Fouesnant Cornouaille en soutien à l'axe porté par le club avec des activités destinées à tous. Ainsi, dans le cadre de l'implantation d'un nouveau Spot nautique, une étude avait été lancée en 2021 pour la mise en place de structures modulables et transportables.

L'achat et l'aménagement des structures est prévu en 2022. Ce futur point passion plage qui sera installé en 2023 disposera des aménagements techniques et de confort qui permettront d'accueillir les visiteurs dans les meilleures conditions. La structure est démontable, elle sera installée en avril et retirée à la fin de la saison.



AU SERVICE

des solidarités

La Ville de Fouesnant poursuit son action liée aux solidarités et aux handicaps par l'accompagnement des associations qui œuvrent dans ce domaine, les subventions et le prêt de matériels.

La dimension handicap est notamment présente dans chacun des projets, renforcée par la création de la délégation handicap en 2020 qui permet de mener des projets spécifiques, notamment sur la sensibilisation de la population et l'accompagnement des aidants et des familles.



RENFORCER

les économies d'énergies

Renforcer les économies d'énergie signifie concrètement limiter sa consommation. Chaque projet de construction ou de rénovation mené par la Ville est envisagé sous l'angle de la maîtrise des dépenses énergétiques. Qualité de l'isolation, de la ventilation, panneaux photovoltaïques, éclairages à led, gestion automatique des éclairages dans les salles, gestion différenciée des modes de chauffage selon l'espace, mise en place de sous-compteurs afin d'ajuster les régulateurs selon l'occupation sont autant de leviers qui permettent d'obtenir des résultats concrets et immédiats.

Cette année, la Ville va mener un vaste projet de réhabilitation de l'espace associatif de Kerourgué (ancienne école maternelle) qui accueille les associations et des activités périscolaires. L'objectif est de rendre les bâtiments moins énergivores (fenêtres, électricité, plomberie, chauffage...) mais également d'embellir cet espace et les alentours par des aménagements extérieurs.



Le Printemps à FOUESNANT

Depuis 2002, la Ville participe
au Concours National des
Villes et Villages Fleuris
et espère cette année encore
obtenir le label pour
la 4^e fleur.



Les comités des fêtes

la joie des retrouvailles



Fêtes du Cap-Coz

« Il était temps ! » C'est le cri de joie des comités des fêtes fouesnantais au moment de préparer les festivités de l'été. Après deux années frustrantes, jalonnées d'annulations et de perturbations en raison de la crise sanitaire, les bénévoles sont heureux de se retrouver pour programmer des réjouissances, avec l'espoir d'une saison « normale ». Voici une petite revue des troupes et un avant-goût des événements.

À la question « Comment avez-vous vécu ces deux années "sans" ? », les responsables des quatre principales associations répondent : « Les animations nous ont manqué ! » « Mais la vie est ainsi faite, on ne peut pas la changer, philosophe Marie-Josée Balanant, du Comité des fêtes de Fouesnant. Le grand succès du marché de Noël a montré combien les Fouesnantais avaient besoin de se retrouver, de rencontrer du monde. Il nous a aussi donné l'occasion à nous, associations, d'œuvrer toutes ensemble pour apporter du bonheur aux gens. » Ce que confirme Gildas Cornec, des Amis de Kerbader : « Cette collaboration inédite a rapproché les bénévoles et confirmé l'intérêt des mutualisations. Mais il faut dire que nous étions déjà nombreux à être actifs dans plusieurs associations ! La solidarité ici est une réalité. »



Fête des pommiers

Remobilisation générale !

Est-ce qu'ils vont réussir à remobiliser les bénévoles ? Au fil des réunions préparatoires aux événements, chaque association liste les personnes désireuses de s'impliquer, espérant que le Covid ne va pas freiner les ardeurs.

« Nous sommes une quarantaine, mais la moyenne d'âge augmente, constate Michel Pelleter, du Comité d'animation de Beg-Meil. Nous optons pour la prudence, en proposant trois fêtes au lieu de quatre. Soyons réalistes, cela demande une longue préparation en amont, et le montage des barnums exige beaucoup de manutention. Heureusement, les équipes municipales nous aident bien et nous avons de nouvelles recrues. »

De même, le comité des fêtes de Fouesnant, à pied d'œuvre dès début février, a choisi une fête des Pommiers sur un jour au lieu de deux.

Au comité d'animation du Cap-Coz, « on est vraiment content de redémarrer, s'enthousiasme Jean-Daniel Hervet. On a été tellement limités qu'on a envie de retrouver cet esprit de fête populaire ! On est là pour faire plaisir à tous. »

Convivialité et esprit de famille

Si les journées de festivités sont mémorables (« on court partout ! »), au niveau des relations sociales celles des préparatifs sont presque aussi importantes. « La convivialité est la règle », souligne Michel Pelleter. « Aux pluches le samedi, il y a de l'ambiance ! sourit Marie-Josée Balanant. Chacun sait quelle est sa mission. J'aime rassembler le monde et prendre soin des bénévoles. » « L'équipe des bénévoles forme un peu comme une grande famille dans laquelle chacun s'investit à sa manière », ajoute Jean-Daniel Hervet.



Feu d'artifice - Beg-Meil

« Ces fêtes ressoudent les liens... »



De
nombreuses
animations
estivales



QUELQUES DATES

• À Fouesnant

Le 16 juillet aura lieu un fest-noz

• À la fête des pommiers

Le 17 juillet, le programme sera classique : messe à l'église paroissiale, défilé des groupes folkloriques et présentation sur le podium, et le soir spectacle avec le cercle de Saint-Évarzec.

• Le pardon de Sainte-Anne

Plus « intime », avec en général deux cents personnes dont de nombreux Fouesnantais et beaucoup d'anciens, heureux de perpétuer des traditions auxquelles ils sont attachés, se déroulera le 31 juillet à 11 h, ce sera la messe, puis procession, ragoût de chez nous et animations avec le cercle et le bagad fouesnantais.

• À Beg-Meil

sera proposé sur le port le 13 juillet, un repas avec chants de marins et danses dès 19 h 30. Il sera suivi d'une retraite aux flambeaux et d'un feu d'artifice. La fête de la mer, le 6 août, donnera lieu à repas avec chants de marins. Le lendemain dimanche 7 à midi, une descente en procession à la cale après la messe, puis bénédiction de la mer en hommage aux marins disparus suivi d'un repas. La cotriade se déroulera le samedi 27 août, également sur fond de chants de marins.

• Le Cap-Coz

sera en fête le 13 août lors du souper du pêcheur à la pointe (jusqu'à 800 repas), danses bretonnes et musique bretonne par les « Pintiged Foen », chants de marins par le groupe « Gwen Aod » et animation musicale par « Pascal Yvin » et ses musiciens, avec un feu d'artifice qui devrait attirer les foules. Les enfants sont les bienvenus pour une fête tranquille et un accès direct à la plage. Les groupes de chanteurs et musiciens vont se succéder toute la soirée, avant et après le feu d'artifice de 23h. Une nouveauté envisagée : l'utilisation de chalets, jolis et pratiques.

• À Kerbader

Le nettoyage du site a commencé le 19 mars (ces journées réunissent parfois 50 personnes et jusqu'à 250 bénévoles sont mobilisés au moment des fêtes) afin que tout soit au point pour la fête du pain du 6 au 8 mai voisins, touristes, scolaires, cyclotouristes, spécialistes de modélisme... Il y en aura pour tous les goûts, de même pour les amateurs de vieilles voitures les 21 et 22 mai (voir en dernière page). Le pardon va regagner toute son ampleur : samedi 20 août, moules frites et concert ; dimanche 21, messe suivie d'un ragoût (parfois jusqu'à 1000 convives), battage, sciage et cidre à l'ancienne, animations et spectacles non-stop puis soirée festive. « Ces fêtes ressoudent les liens, ce sont des occasions pour les Fouesnantais de se retrouver. Elles vont nous reconforter après deux années difficiles », conclut Gildas Cornec.

**LE BAGAD
BRO FOËN
ET LE CERCLE AR
PINTIGED FOEN
SERONT TRÈS
PRÉSENTS CET ÉTÉ
SUR LA COMMUNE !
ON POURRA
LES VOIR PAR
EXEMPLE
LE 17 JUILLET,
LE 31 JUILLET,
LE 7 AOÛT,
LE 13 AOÛT,
LE 21 AOÛT...**

ENSEMBLE MATHEUS

Onze ans de
« rendez-vous amoureux »



C'est une belle histoire qui s'écrit entre les Fouesnantais et l'Ensemble Matheus. Depuis 2011, l'orchestre de musique classique à la renommée mondiale est accueilli presque chaque saison à l'Archipel, pour des concerts mémorables. Son chef emblématique, Jean-Christophe Spinosi, raconte avec ferveur les liens très particuliers qu'il a noués ici.

Matheus parcourt tous les continents et joue dans les salles les plus prestigieuses (voir l'encadré) mais aussi dans de petites écoles ou des hôpitaux, et tient plus que tout à se produire en Bretagne.

Expérimenter et transmettre

« Ses concerts sont presque toujours les premiers à être complets quelques jours après l'ouverture de la billetterie, se réjouit Frédéric Pinard, directeur de l'Archipel. Nos 10 ans ont été marqués par un mémorable *Carmen* avec 120 musiciens et chanteurs. C'est donc comme une évidence de, cette fois, fêter les 30 ans de Matheus en clôture de notre saison 2021-2022 ! » Ce sera les 21 et 22 mai, en compagnie de Haendel et Vivaldi.

L'Ensemble et son chef, toujours disponibles, accueillent très souvent des élèves du Conservatoire lors des répétitions. Le 5 décembre dernier, la Maîtrise et le Chœur féminin *Les Néréides* du Conservatoire ont eu l'honneur de participer à leur concert. « Nous avons une conscience aiguë de la transmission, justifie Jean-Christophe Spinosi. Nous allons multiplier cette expérimentation de pratique partagée et faire monter régulièrement les élèves sur scène en prélude à nos concerts. »

Un vrai attachement au territoire

Quel regard porte-t-il sur Fouesnant ? « Fouesnant, c'est chez nous, on a l'impression de venir en famille, s'exclame-t-il. De même que dans quelques lieux de Bretagne, nous y avons créé

de forts liens de connivence. Cela tient à la fidélité de l'Archipel qui, comme nous, aime les parcours au long cours... Nous avons la chance de nous retrouver dans un bel endroit qui nous accueille chaleureusement, nous le vivons tel un privilège. À chaque fois, c'est comme un rendez-vous amoureux qui nous emplit de joie ! »

Il partage avec les Fouesnantais un attachement au territoire, qu'il trouve touchant. « Nous avons un chemin de vie en commun. Ici, et les musiciens le disent volontiers, nous ne sommes pas face à un public, mais à des visages connus. Au-delà de la musique, c'est bien l'humain qui est au cœur de ma démarche ! »



Trente ans et un parcours international hors norme

Matheus est un collectif d'artistes fondé par des Brestois en 1991, par un chef aux origines corses, Jean-Christophe Spinosi. Il s'illustre dans tous les répertoires, grâce à une démarche artistique audacieuse. Il dépasse les frontières des genres musicaux avec une volonté de toucher tous les publics et ne cesse de surprendre. Une de ses fiertés est d'être né et de continuer à résider en province, les autres groupes français au parcours international sont parisiens. « Ces racines ont des branches qui nous ont emmenés très loin », commente le chef. Matheus a littéralement fait le tour du monde : Vienne, Moscou, Madrid, Londres, Barcelone, New York, Buenos Aires... sans oublier de revenir souvent au pays !



Beg-Meil - Le chemin de la cale



« Elles sont accessibles à tous, sans condition physique particulière et nul besoin de connaître Proust », précise-t-il. « On débute près de la ferme de Kerengrimen, on fait une halte à La

Cale, on prend le sentier des douaniers, on se rend jusqu'au sémaphore qui était un de ses endroits de prédilection, on revient par le Chemin Creux. Il marche avec nous ! Je montre en correspondance les photos d'époque. Vous serez étonné de voir que les lieux sont restés presque identiques, mis à part

SUIVEZ LES PAS de Proust !

Lors des cinquante jours qu'il a passés à Beg-Meil, Marcel Proust a beaucoup arpenté la côte (voir page 24). Spécialiste de l'écrivain et régulièrement en villégiature à Fouesnant, Philippe Dupont-Mouchet propose de cheminer à ses côtés, à l'occasion de « promenades sur les pas de Proust ».

un menhir couché, un autre dynamité... Quelle chance que la côte n'ait pas été bétonnée ! »

Il estime que les Fouesnantais ont de quoi être fiers de ce patrimoine, dont Proust est en fait un de leurs ambassadeurs, il donne ses lettres de noblesse au pays Fouesnantais. « Vous savez que des spécialistes du monde entier viennent ici pour retrouver les sites qu'il a décrits ? Une Japonaise a récemment fait le déplacement, et a eu les larmes aux yeux en découvrant cette nature presque "éternelle" ! »

Les balades-conférences durent deux heures trente - au minimum : souvent les discussions se prolongent... Des visites seront organisées durant le temps fort sur Proust.

BALLADE(S) FUNAMBULE(S)

Le monde vu d'un fil

Un peuple funambule va envahir les rues de Fouesnant le temps d'une après-midi... et une douzaine d'enfants font partie de l'histoire !

L'Archipel accueille régulièrement en résidence des compagnies, elle met à disposition ses locaux, ses moyens techniques, etc. Ce fut le cas en 2021 pour Le Grand Raymond, qui a ainsi peaufiné son spectacle *Ballade(S) Funambule(S)*. Il sera présenté le dimanche 15 mai à 17h, en extérieur. En effet, il s'agit d'une « funambulation musicale dans l'espace public », celle d'un peuple qui jamais ne pose le pied à terre, qui évoque la révolte vis-à-vis du monde actuel, mais avec humour et poésie.

La semaine précédente, une douzaine de Fouesnantais de 8 à 13 ans vont partager le quotidien des artistes, s'initiant à des techniques mises en œuvre dans le spectacle, qui mêle différentes écritures et disciplines : théâtre, équilibre, chant. Le jour J, tous interpréteront un vrai rôle dans la représentation, symbolisant le devenir et la transmission au sein de ce peuple.



Une occasion inédite de participer à un spectacle unique : il joue avec l'espace, que l'on découvrira sous un nouveau jour (peut-être celui de la cale de Beg-Meil).

Marcel Proust, le romancier qui aimait Fouesnant

Il y a cent ans, en 1922, disparaissait le romancier Marcel Proust. Pour écrire son œuvre majeure, *À la recherche du temps perdu*, il s'est beaucoup inspiré des lieux où il a vécu. Dont... Beg-Meil ! Il en parle comme d'un « pays enchanteur ». Ses biographes commencent tout juste à se rendre compte de l'importance qu'a eue son séjour en 1895. Pourquoi est-il venu à Fouesnant, qu'y a-t-il fait ?

« C'est l'excellent article que Jean Le Foll a écrit en 1995 pour la revue Foënzella qui a déclenché cette passion chevillée au corps », indique Philippe Dupont-Mouchet. En effet, si l'auteur du livre *Marcel Proust à Beg-Meil* se plonge avec passion et minutie dans cette période d'existence de Proust, c'est parce qu'elle est peu connue. « C'est la pièce qui manquait au grand puzzle de sa vie ! »



Beg-Meil - Le menhir



Beg-Meil - Le sémaphore et le menhir

Dans la *Recherche* (sept tomes, écrits de 1909 à 1922), Proust explore divers souvenirs, livre une réflexion sur la littérature, la mémoire. « La première forme de ce roman, est le livre inachevé *Jean Santeuil*, ébauché à Beg-Meil en 1895 », poursuit celui qui, enfant, a commencé à venir à Fouesnant.

Un coup de foudre source d'inspiration

Du 8 septembre au 27 octobre 1895, Proust et son ami chef d'orchestre Reynaldo Hahn séjournent à l'hôtel Fermon (devenu ensuite Grand Hôtel, puis Agrocampus). Leurs lettres attestent de leur coup de foudre pour le Pays fouesnantais – même s'il est difficile de s'y procurer du papier sinon

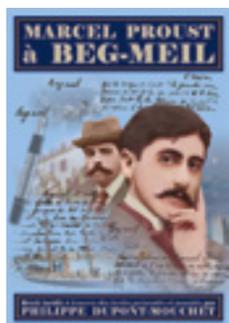
d'écolier, « le seul qu'on trouve dans ce pays sauvage ».

Si Reynaldo Hahn écrit « Nous sommes venus ici par hasard », il est probable qu'ils soient venus sur le conseil d'un begmeillois, André Bénac**, « le plus vieil ami de mes parents » selon l'écrivain.

Asthmatique, il découvre ici des lieux enchanteurs pour se promener (voir page précédente), lire dans les replis de la dune, regarder le soleil se coucher... et cela déclenche un désir d'écrire. Ses brouillons montrent sa ferveur pour la Cornouaille, il s'enthousiasme en visitant aussi Penmarc'h, la pointe du Raz... Il rêve d'y revenir, sa santé ne le lui permettra pas.

* Marcel Proust à Beg-Meil, Récit inédit à travers des textes présentés et annotés par Philippe Dupont-Mouchet, nouvelle édition, 288 pages, 19 euros, contact@editions-pdm.fr, www.editions-pdm.fr

** Secrétaire du conseil d'administration des chemins de fer de l'État, administrateur de la Banque de Paris et des Pays-Bas, auditeur au Conseil d'État, Chef de Cabinet du Ministre des Travaux publics, Directeur de Cabinet du Personnel et du Secrétariat au Ministère de l'Intérieur...



« J'adore Beg-Meil, où il est exquis de vivre »

Que dit Proust (ou son personnage) de Beg-Meil ? C'est « la plus noble et douce et délicieuse chose que je connaisse », « en dehors du monde, une terre de beauté », « où il est exquis de vivre ».

« Les pommiers y descendent jusqu'à la mer et l'odeur du cidre se mêle à celle des goémons. Ce mélange de poésie et de sensualité est assez à ma dose. »

Le soir, il se promène volontiers « le long de la baie un sentier tracé dans les fougères, le genêt, la bruyère et l'ajonc, qui suit la baie à pic comme un talus fleuri qui longe un chemin creux. »

« Là où nous menons une vie saine et une vie heureuse, nous aimons à croire qu'il réside en effet le secret de la force et le privilège de la beauté. Vous verrez l'air qu'il fait là-bas. Je vous garantis que là-bas vous respirerez ! »

Le soleil : UN PEU, BEAUCOUP ? RAISONNABLEMENT !

Nous voici en avril, le soleil commence à briller... et sans attendre juillet, il faut adopter les bons réflexes pour en profiter au mieux. En effet, ce n'est pas parce qu'on est à Fouesnant que ses rayons ne peuvent pas endommager notre peau ! L'ADBO (Association des Dermatologues de Bretagne Occidentale), donne des conseils de prévention.

Les températures ici sont rarement caniculaires... Et pourtant il faut se méfier du soleil ?

Tout à fait, il peut être aussi néfaste que dans le sud de la France. Même s'il fait frais ou qu'il y a du vent, si on a l'impression qu'il ne fait « pas beau », les UV sont dangereux. Et la réverbération des nuages augmente le risque. Le Finistère est le département qui compte le plus de cancers de la peau.

La mer joue un rôle ?

Oui, là aussi, la réverbération est importante. Or, les Fouesnantais sont adeptes des sports nautiques ! Il est indispensable de se couvrir quand on est sur l'eau. Il existe des vêtements « techniques » pratiques, y penser par exemple en paddle, en longe-côte.

Quels sont les principaux dangers ?

Il y a bien entendu le coup de soleil, encore plus durant l'enfance. Mais, et on en a moins conscience, sur le long terme le cumul d'expositions est à prendre en compte. Chacun a un « capital » à ne pas dépasser pour limiter le risque de mélanome, de cancer de la peau. Il faut « épargner », ne pas rester longtemps au soleil et rechercher l'ombre quand c'est possible.

Quelles sont les personnes les plus à risques ?

Les enfants bien sûr, on n'expose pas les tout-petits au soleil. Mais également les personnes à peau claire – c'est-à-dire une grande majorité des Bretons. S'y ajoutent des antécédents familiaux ou personnels. Il faut penser à se protéger dans toutes les situations de plein air et pas seulement quand on est allongé sur la plage ! Ainsi à l'école, quand on jardine, qu'on travaille en extérieur, etc. En fait, tout le monde est concerné.

Quels sont les bons réflexes à avoir ?

En premier lieu, porter des vêtements couvrants : tee-shirt à manches longues éventuellement ; chapeau à larges bords ; lunettes de soleil. Ne pas s'exposer entre midi et 16 h. Mettre de la crème solaire, et ce de mars à octobre !

Comment bien choisir une crème solaire ?

Il faut vérifier qu'elle protège contre les UVB (indice 50) et UVA, qui ne sont pas responsables des coups de soleil mais sont plus carcinogènes que les UVB.

> Pour en savoir plus :
<https://www.syndicatdermatos.org/dossier/le-soleil-et-les-10-commandements/>
<https://www.dermato-info.fr>
<https://www.e-cancer.fr/Comprendre-prevenir-depister/Reduire-les-risques-de-cancer/Exposition-aux-rayonnements-UV/Mieux-se-protéger-du-soleil>

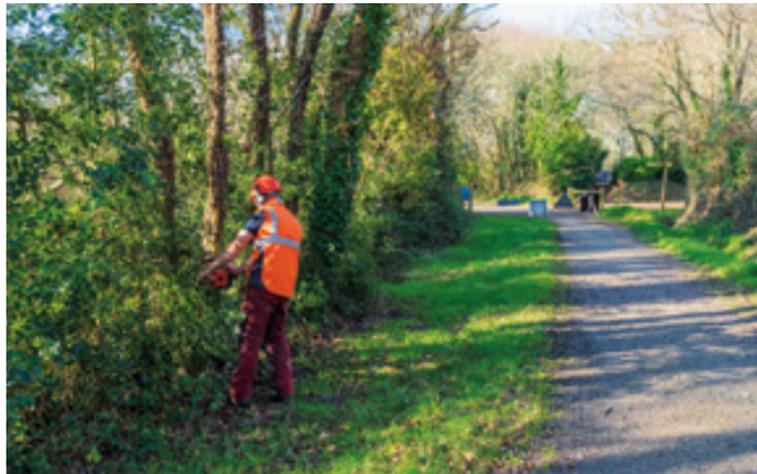
REPÉRER LE « vilain petit canard »

Si l'été on est plus soucieux de sa peau, les dermatologues insistent pour qu'on la regarde attentivement toute l'année. « À chacun d'être acteur de sa peau ! Quand on remarque une tache qui apparaît et grandit rapidement, un bouton qui devient bizarre, un grain de beauté qui se modifie ou une lésion qui ne guérit pas, ce que nous appelons "un vilain petit canard", il faut consulter son médecin généraliste qui vous adressera au dermatologue si besoin, afin de vérifier qu'il ne présente pas de caractère de gravité. »



LE MARAIS DE MOUSTERLIN : un site remarquable en constante évolution

Depuis 2018, la Communauté de Communes du Pays Fouesnantais (CCPF) gère plus de 350 hectares d'espaces naturels, répartis sur une dizaine de sites. L'un des plus emblématiques est le marais de Moustierlin. Propriété du Conservatoire du Littoral, exceptionnel en matière de biodiversité, ce territoire fait partie du réseau européen Natura 2000. Les acteurs œuvrant pour sa préservation lui accordent une attention toute particulière, il est en constante évolution.



Redonner au marais son visage d'antan

À l'image de la Mer blanche à Bénodet, autrefois l'eau entrant sur cet espace et repartait au gré des marées, jusqu'à Kerbader. La présence de prairies rases était caractéristique du paysage de Moustierlin. Dans les années 1920, le marais fut transformé en polder (étendue artificielle de terre gagnée sur l'eau). Du fait de l'arrêt des échanges avec la mer, une végétation d'eau douce s'est peu à peu développée. Ce site remarquable pour sa multiplicité d'habitats a ainsi perdu, au fur et à mesure des années, sa singularité en matière de biodiversité.

Depuis avril 2014, le marais a retrouvé sa connexion avec la mer grâce aux aménagements hydrauliques et interventions réalisés : vannages manuels et automatiques, curage des canaux, etc. Cette nouvelle gestion améliore la continuité écologique du site et change petit à petit l'écosystème et le paysage du marais. Par exemple, les saules, peu adaptés à cette présence d'eau saumâtre, dépérissent au bord du plan d'eau.

Afin d'entretenir et de valoriser ce site remarquable, la CCPF agit régulièrement. Elle réalise ainsi des interventions pour enlever des arbres le long des canaux lorsque c'est nécessaire et sécurise les chemins communaux. Prochainement, ses équipes procéderont au remplacement du platelage du Vorlen et de deux passerelles à bétail sur les prairies de Mesguinis et Kerguil.

La CCPF utilise le débardage animal pour évacuer les arbres dépérissant dans les milieux fragiles, comme ici près des canaux



Le lycée agricole de Bréhoulou

Partenaire historique de la gestion du marais, le lycée de Bréhoulou et plus particulièrement son exploitation agricole dirigée par Stéphane Eugène, œuvrent grandement à la dynamique du site.

Sur plus de 30 hectares, les vaches nantaises pâturent d'avril à novembre sur les prairies du marais et contribuent au maintien d'un paysage ouvert, à la préservation de la diversité des habitats naturels et à la pérennisation d'une vie agricole.

Les échanges pédagogiques avec la CCPF sont également nombreux. Tous les ans, plusieurs classes participent au suivi piscicole effectué sur le marais et à la présentation des actions menées par la CCPF (Gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (Gemapi), Plan algues vertes, etc.).

Regarder l'avenir avec confiance

Nous sommes confrontés depuis plusieurs semaines à une situation complexe, dont les répercussions seront durables et auront un impact sur tous.

Ressentir, comprendre, rester humble, modeste... Ces mots font partie de la définition de l'empathie et de l'humilité. Les événements actuels (guerre, crise sanitaire, crise économique, sociale...) nous rappellent et nous confortent dans ce besoin d'avancer main dans la main. De trouver des solutions ensemble, et de fédérer autour de nous avec pugnacité, pour que le territoire avance en pensant autrement, en nous recentrant sur l'essentiel dans nos modes de vie. Il est important de prendre conscience de la nécessité de se repositionner en tant que citoyen et de profiter des moments qui sont offerts pour s'exprimer.

La volonté de notre majorité reste fidèle à ses engagements notamment pour l'aménagement de notre cadre de vie en facilitant l'habitat pour tous (avec l'installation de jeunes

ménages à Maner Ker Elo, avec une solution intermédiaire pour les plus anciens et l'implantation d'une résidence senior au cœur de notre ville, avec la mise en place d'un cabinet médical, de logements collectifs...) qui densifieront et accentueront le dynamisme du centre-ville tout en respectant nos investissements pour le développement des déplacements doux puisque ces derniers pourront s'effectuer par cheminements piétons et cyclistes.

Nous continuons à œuvrer dans le domaine de la transition énergétique avec notamment la poursuite du 100% énergies vertes sur l'île Saint-Nicolas avec l'éolienne et les panneaux photovoltaïques.

La municipalité poursuit son attention envers le monde associatif qui permet de préserver un lien entre tous, de se rencontrer mais aussi de briser l'isolement. Il est indispensable de lui apporter un soutien inconditionnel qu'il soit financier, humain, matériel et logistique. Ainsi l'espace Kerourgué

va être rénové, permettant de mettre à disposition de nouvelles salles, plus confortables, tout en s'inscrivant dans la politique de transition énergétique menée par la commune.

Nous portons également un regard attentif à la sauvegarde de notre patrimoine (les prochains travaux de l'église Saint-Pierre, poursuite du chantier de Fort-Cigogne...), au renforcement de notre politique culturelle et touristique avec l'implantation d'un cinéma.

Notre priorité est de continuer à placer l'humain au cœur de nos projets et de rester à votre écoute pour qu'ensemble nous continuions à définir le Fouesnant de demain, le Fouesnant qui nous ressemble, nous rassemble et qui répond à nos attentes dans le respect de chacun et pour le bien de tous.

Fouesnant Passionnément vous souhaite un bel été.

Fouesnant Passionnément

« Le dérèglement climatique s'accélère avec des effets directs sur notre territoire qui amène à un constat : sensibilité accrue du littoral face à la montée du niveau marin, difficultés d'approvisionnement en eau et nécessité de sécurisation des réseaux face aux forts épisodes pluvieux. »

Ainsi s'est ouvert le débat d'orientation budgétaire du conseil communautaire du 1^{er} mars. Enfin, il était temps ! Mais derrière ces belles paroles, il faut des engagements, et nous en sommes loin. Le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET), obligatoire depuis fin Décembre 2018, vient à peine d'être lancé. Cet outil a pour objectif d'atténuer les effets du changement climatique, de s'y adapter, de développer les énergies renouvelables et de maîtriser la consommation d'énergie. Le retard pris démontre le peu d'entraînement du président de la CCPF, par ailleurs maire de Fouesnant. Sa majorité semble préférer une urbanisation tous azimuts sans se soucier des conséquences.

De même, les orientations budgétaires sont sans ambition et la tarification profite aux moins vertueux. Pour

réduire la taxe d'enlèvement des ordures ménagères, la solution d'une réduction des tournées de collecte que nous avons proposée est encore et toujours à l'étude. Les plus gros producteurs de déchets continuent à payer proportionnellement moins que les contribuables vertueux.

Pour la facture d'eau, la progressivité du tarif n'est toujours pas d'actualité. Ainsi la personne qui utilise l'eau par nécessité (hygiène, cuisine...) paiera le m³ au même tarif que celle qui nettoie sa voiture ou remplit sa piscine. La protection des captages n'est pas une priorité, la majorité préférant les urbaniser et rechercher d'autres sources avec des coûts supplémentaires. Les économies d'énergie ne semblent pas non plus prioritaires. Quel est l'intérêt d'éclairer la pointe de Moustierlin toute la nuit ?

Par ailleurs, malgré le transfert de nombreuses compétences à la CCPF, l'endettement fouesnantais ne baisse pas, alors que celui de la CCPF va exploser pour atteindre 29 millions d'euros. Le besoin de financement passe de 9,8 M à 17 M d'euros entre 2021

et 2022. C'est par une augmentation importante de la fiscalité prévue pour 2023 que vous serez largement sollicités : + 41 % d'augmentation prévus entre 2017 et 2027.

Un mot sur le refus du président de la CCPF de soumettre au vote le soutien à la création d'un poste d'infirmier pour le collège de Kervihan et les écoles primaires. Après débat, il a avoué qu'il n'y avait pas unanimité des maires.

Enfin, un article de presse cite le préfet qui considère Fouesnant comme bon élève sur la question du développement des pistes cyclables sur le territoire. Il est manifeste que ni le préfet, ni le maire ne maîtrisent la question et ne pratiquent la petite reine puisqu'aucun élève de Fouesnant n'est en capacité de se rendre en toute sécurité à vélo au collège ou à l'école. Un comble !

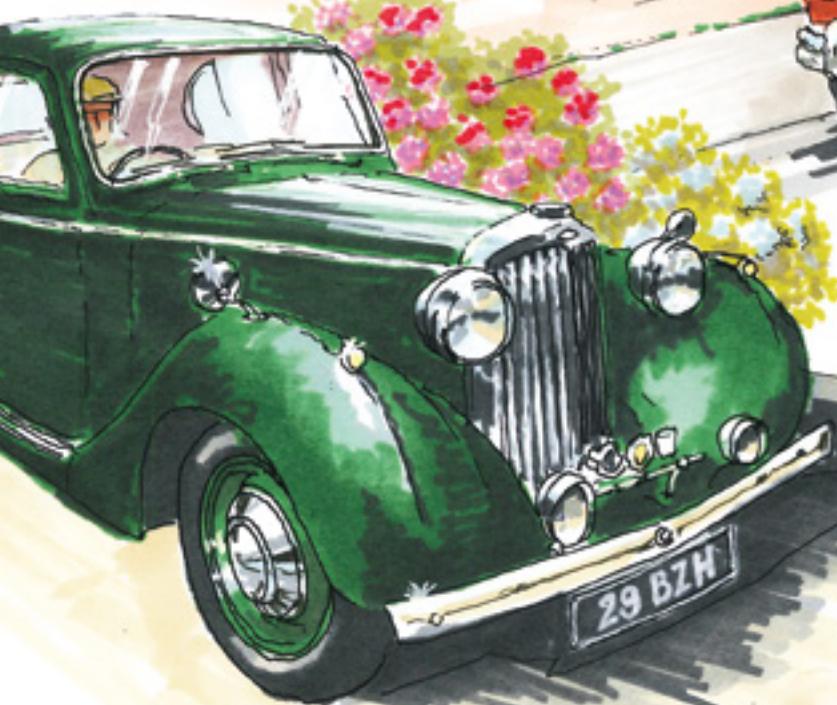
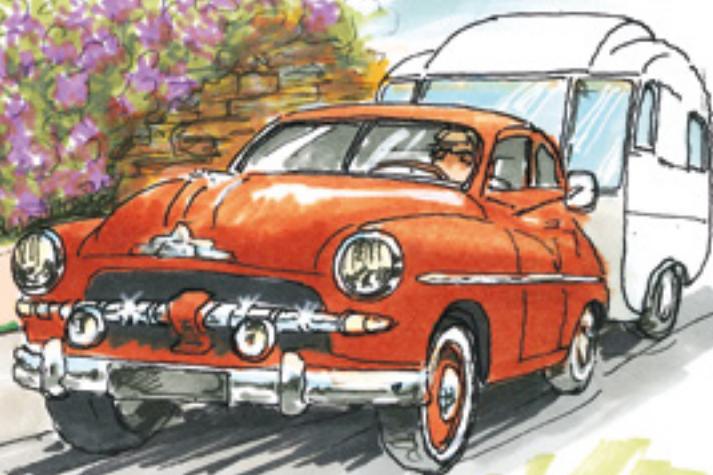
Vincent Esnault, Annie Gloaguen, Christian Taboret, Frédéric Martin.

Alternative Fouesnant

Contact :
alternativefouesnant2020@gmail.com
www.alternativefouesnantaise.org

fouesnant

Ça carbure à Fouesnant les 21 et 22 mai 2022



**Rassemblement de
véhicules de collection**

R. de KERMADEC

Amicale des vieux carbus

182 rue de Tégunc - 29 900 Concarneau Tél : 02 98 94 75 96 - 06 77 52 14 99

amicalevieuxcarbus@wanadoo.fr